

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 05 FEVRIER 2018

Le lundi 05 février 2018 à 20h00, le Conseil municipal de la commune de Saint Léger dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel GENEAU Maire.

**Date de convocation :** 16 janvier 2018

**Nombre de conseillers municipaux en exercice :** 14

**Nombre de présents :** 12

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

BERTRAND Alain	GENEAU Michel	ROCHARD Cédric
BOUDEAUD Nathalie	FORT Claude	BONNEAU Régis
DEFOULOUNOUX David	METREAUD Christine	TREBUCHET Gérard
PEREZ Emmanuelle	FEILLEUX Christelle	RULLIER Jean-Jacques

**Absents :** Messieurs ROBIN Robert et LAIDET Michel.

**Procurations :** Monsieur ROBIN Robert donne procuration à Monsieur RULLIER Jean-Jacques, Monsieur LAIDET Michel donne procuration à Monsieur TREBUCHET Gérard.

**Madame METREAUD a été élue secrétaire de séance.**

Approbation du procès-verbal du 27 décembre 2017 : 14 POUR.

Approbation de l'ordre du jour avec l'additif pour l'achat de terrain Chemin de l'Aubépine: 14 POUR.

Le Maire déclare la séance ouverte. Ouverture de séance : 20h15.

Enregistrement par dictaphone.

## 1. Délibérations à voter

### 1.1 Frais scolaires Communauté d'Agglomération de Saintes

La commune a reçu la facture des frais scolaires de la Communauté d'Agglomération de Saintes pour l'année scolaire 2016-2017.

Deux enfants de la commune sont scolarisés en maternelle dans les structures scolaires de l'agglomération de Saintes, et 8 enfants en primaire répartis sur les communes de Colombiers, La Jard et Montils.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à payer ces frais s'élevant à 6 079.10 €.

**Vote des élus : POUR : 14                      CONTRE: 0                      ABSTENTION: 0**

### 1.2. Demande de participation voyage scolaire « découverte des différents milieux de vie »

L'école maternelle de Pons organise un séjour « découverte des différents milieux de vie » durant 3 jours début avril. L'équipe enseignante sollicite une aide financière afin de limiter la participation des familles. Six familles St Légioises sont concernées.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de participer à hauteur de 30 € par enfant résidant sur la commune de Saint-Léger pour le voyage concerné.

L'aide accordée sera directement versée aux familles concernées sur présentation d'un RIB.

**Vote des élus : POUR : 14                      CONTRE: 0                      ABSTENTION: 0**

### 1.3. Demande de participation voyage scolaire « découverte au Chambon »

L'école primaire de St Hilaire de Villefranche organise un séjour « découverte de Chambon ».

L'équipe enseignante sollicite une aide afin de financer le projet et de limiter la participation des familles. Une famille St Légioise est concernée.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de participer à hauteur de 30 € par enfant résidant sur la commune de Saint-Léger pour le voyage concerné.

**Vote des élus : POUR : 14                      CONTRE: 0                      ABSTENTION: 0**

### 1.4. Achat terrain consorts VILLE – Chemin de l'Aubépine

Un nouvel hameau est créé sur le secteur de l'Ossendière. Afin de desservir les terrains de ce nouvel hameau et créer la nouvelle voie, il est nécessaire d'acheter une bande de terrain de 100 m<sup>2</sup> au prix de 10€ le m<sup>2</sup>, terrain appartenant aux consorts VILLE.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'acheter ladite parcelle d'une contenance de 100m<sup>2</sup> au prix de 10€ le m<sup>2</sup> et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**Vote des élus : POUR : 14                      CONTRE: 0                      ABSTENTION: 0**

### **1.5. Demande de subvention DETR 2018**

M. le Maire propose aux élus de déposer une demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2018.

Le projet de réhabilitation du square André Chauraud est retenu par les élus, le coût s'élève à 45 122.81 € HT soit 54 147.37€ TTC, subventionnable à hauteur de 45% de la dépense HT.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'adopter le programme d'investissement et sollicite l'aide de l'Etat au titre du Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2018 à hauteur de 20 305.26 € soit 45% de la dépense totale HT.

**Vote des élus : POUR : 14                    CONTRE: 0                    ABSTENTION: 0**

### **2. Projets 2018**

Les conseillers municipaux ont débattu sur les projets 2018.

Leurs choix ont porté sur :

- La réhabilitation du square André Chauraud,
- Suivi des dossiers de dissimulation des réseaux,
- Réfection de la toiture de l'église
- Travaux au logement communal de Lijardière,
- Suivi de la construction du bâtiment technique,
- Suivi des travaux d'accessibilité de la salle annexe,
- Abri des pèlerins : mise en place d'un point d'eau,
- Voirie,
- Numérisation des actes d'état-civil,
- Illuminations de Noël,
- Mise en place d'un établi et d'une citerne fioul pour le nouvel hangar,
- Divers matériels technique

### **3. Emprunt voirie**

Monsieur le maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la proposition d'emprunt du syndicat de la voirie dans le cadre de travaux de voirie.

La commune pourrait emprunter 100 000 € au taux de 0.57% sur 3 ans ou plus.

- Eurochestreries : Le concert aura lieu le samedi 04 août 2018 sur le thème « aux couleurs du monde ». Un quintette venant d'Espagne a été réservé.
- Embauche d'un agent technique polyvalent à partir du 01-03-2018 pour une durée de 8 mois.
- Passage à Saint-Léger de la randonnée cyclotourisme le 07-08-2019.

Fin de séance : 22h00.

La secrétaire de séance, Madame Christine METREAUD.

Le Maire, Monsieur Michel GENEAU.